

Le moment semble idéal pour recommencer l'entraînement

Mais pour rejoindre les courts de tennis, il va falloir s'astreindre à certaines obligations préalables



Le moment semble idéal pour recommencer l'entraînement

Les présidents Rémy Bertocchi et Thierry Commère viennent d'informer les membres de leur association de la réouverture des courts de tennis suite à la validation, par la mairie, de tous les points du protocole nécessaires à leur accès, sauf pour la pratique du double.

Pouvoir à nouveau pratiquer le tennis est donc possible mais, en particulier, assorti de conditions liées au maintien des gestes barrières.

Ainsi, il est indispensable de remplir et de renvoyer l'acceptation du protocole dûment signée sans quoi pas d'accès au nouveau site de réservations F.F.T. Ten'up.

Si vous n'avez pas la possibilité de le faire, vous pouvez envoyer un SMS à Rémy **06 52 08 52 75** ou à Thierry **06 18 78 12 36** qui pourront réserver les courts si vous avez, au préalable, envoyé le document relatif à l'acceptation du protocole.

Pour toute réservation, que ce soit par le canal de site de la F.F.T. ou par le concours des présidents, il est indispensable de renseigner le nom de l'adversaire.

Le club met à votre disposition à l'intérieur des courts couverts, un flacon de gel hydroalcoolique, un essuie-tout et un désinfectant spray pour nettoyer les poignées de porte ou toute surface que serait amenée à être touchée.

Autre remarque importante, et elle rejoint un des gestes barrières appliqués à l'école où, pour le seul jeu pratiqué par un groupe, celui de la marelle : chacun a son caillou, idem pour la pratique du tennis : **chaque joueur apporte ses balles qu'il marque** - pas d'échanges de balles entre joueurs.

Une autre information pour indiquer que les cours collectifs de l'année sportive en cours 2019/2020 ne seront pas repris.

Les présidents espèrent que les aménagements, imposés par la situation, seront respectés. Ceux qui ne s'y plieront pas, se verront interdire l'accès aux courts.